

Charte Déontologique de L3C Consulting – Organisme de Formation

L3C Consulting, en tant qu'organisme de formation professionnelle dirigé et animé par Laëtizia Cosenza, s'engage à respecter les principes éthiques et déontologiques dans toutes ses activités de formation. Cette charte définit les engagements vis-à-vis des apprenants et des financeurs pour garantir des prestations de qualité conformes aux exigences légales et professionnelles.

I. ENGAGEMENTS ÉTHIQUES ET LÉGAUX

1. Respect des principes de non-discrimination :

- L3C Consulting s'engage à respecter les principes de non-discrimination dans l'accès aux formations, avec une sélection basée uniquement sur les compétences, les besoins, et les objectifs professionnels des candidats.

2. Transparence de l'offre :

- L3C Consulting garantit une **information claire et détaillée** concernant chaque formation, incluant les objectifs pédagogiques, les méthodes employées, le déroulement, les prérequis, les modalités d'évaluation, et les coûts avant toute inscription.

3. Conformité légale :

- Les pratiques de formation respectent les lois en vigueur en matière de formation professionnelle (partie VI du Code du Travail) et sont adaptées aux évolutions réglementaires, notamment en matière de droits des apprenants et de modalités de financement.

II. QUALITÉ DES FORMATIONS

1. Adaptation des formations aux besoins :

- Les formations sont conçues et adaptées en fonction des besoins spécifiques des apprenants, garantissant que les compétences visées sont pertinentes et adaptées à leur projet professionnel.

2. Méthodes pédagogiques :

- Les méthodes pédagogiques utilisées par Laëtizia Cosenza sont **validées par la communauté professionnelle** et adaptées aux objectifs de la formation. Le contenu pédagogique est mis à jour régulièrement pour refléter les évolutions du secteur.

3. Évaluation des acquis :

- Chaque formation inclut un système d'évaluation permettant de mesurer l'acquisition des compétences par les apprenants. Un bilan de fin de formation est remis à chaque participant.

4. Suivi des apprenants :

- Un suivi post-formation est proposé pour accompagner les apprenants dans l'application des compétences acquises et assurer une continuité dans leur parcours professionnel.

III. ENGAGEMENTS ENVERS LES APPRENANTS

1. Confidentialité :

- L3C Consulting garantit le respect de la confidentialité des données personnelles des apprenants et des échanges réalisés au cours de la formation, conformément au RGPD.

2. Clarté des droits et obligations :

- Chaque apprenant est informé, avant le début de la formation, de ses droits, obligations et des conditions générales de la formation (durée, modalités d'évaluation, engagement à participer activement).

3. Conditions matérielles :

- Les formations sont dispensées dans des locaux adaptés en présentiel ou à distance via des plateformes numériques sécurisées, garantissant un environnement de travail propice et confidentiel.

4. Accessibilité :

- L3C Consulting met en place des aménagements nécessaires pour rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap.

IV. PROFESSIONNALISME ET ENGAGEMENTS DE LA FORMATRICE

1. Qualité des prestations :

- Laëtitia Cosenza, en tant que formatrice unique, s'engage à fournir des formations de qualité, en mettant à profit ses compétences et son expérience professionnelle pour répondre aux besoins des apprenants.

2. Formation continue :

- La formatrice s'engage à maintenir ses compétences à jour à travers des actions de **formation continue** et à intégrer les bonnes pratiques pédagogiques en constante évolution.

3. Neutralité et intégrité :

- En tant que formatrice, Laëtitia Cosenza s'engage à respecter une **neutralité** totale dans ses interventions, en évitant toute influence extérieure ou dérive (prosélytisme, manipulation psychologique).

V. ENGAGEMENTS ENVERS LES FINANCEURS

1. Gestion rigoureuse :

- L3C Consulting s'engage à respecter une gestion administrative et financière rigoureuse, en assurant la **traçabilité** des financements reçus et en respectant les exigences des organismes financeurs (OPCO, CPF, etc.).

2. Amélioration continue :

- L3C Consulting, certifié Qualiopi, est engagé dans une **démarche d'amélioration continue** visant à optimiser la qualité des formations offertes et à répondre aux attentes des financeurs et apprenants.

VI. GESTION DES CONFLITS ET RÉCLAMATIONS

1. Traitement des réclamations :

- L3C Consulting dispose d'un **système de gestion des réclamations**, permettant de traiter de manière transparente et rapide toute plainte ou réclamation provenant des apprenants ou des financeurs.

2. Médiation en cas de conflit :

- En cas de conflit, L3C Consulting s'engage à recourir à des processus de **médiation** ou de **conciliation** afin de résoudre les différends de manière amiable et constructive.
- Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, les coordonnées du médiateur de la consommation dont relève l'organisme de formation sont :

CM2C - 49 Rue de Ponthieu, 75008 Paris

cm2c@cm2c.net
- Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés suite à la médiation, le tribunal d'Albi sera seul compétent pour régler le litige.

En signant cette charte, **Laëtitia Cosenza**, gérante et formatrice unique de L3C Consulting, s'engage à respecter l'ensemble des principes énoncés, garantissant une prestation de qualité conforme aux attentes des apprenants et financeurs, tout en s'assurant du respect des obligations légales et déontologiques.

